

## 55 - Animations commerciales - Attribution de subventions

**M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur** : Depuis plusieurs années, la Ville de Besançon soutient les animations présentées par les associations de commerçants et artisans ayant pour objectif la valorisation des savoir-faire ou la promotion des activités commerciales ou artisanales, notamment lors des fêtes de fin d'année, génératrices d'un chiffre d'affaires vital pour les activités commerciales et artisanales.

Trois associations sollicitent le soutien de la Ville pour leurs actions de fin d'année.

### I - Bienvenue à Saint-Claude

L'Association Bienvenue à Saint-Claude propose pour les fêtes de fin d'année un «Grand jeu de Noël» avec tirage au sort. Chaque commerçant participant proposera un bulletin remis à ses clients. De nombreux lots seront ainsi distribués : paniers gastronomiques, bons d'achats.

Le budget de l'opération s'élève à 5 600 €, la subvention demandée est de 3 600 €.

Il est proposé de soutenir cette action d'animation par l'attribution d'une subvention de 1 500 €.

### II - Zone Art

Le collectif Zone Art, acteur reconnu de dynamisation du quartier Battant, a prévu pour cette fin d'année 2016 l'organisation de plusieurs événements dans différents lieux de la rue Battant :

- ateliers mêlant théâtre et arts plastiques en vue d'une parade dans le quartier le 3 décembre 2016,
- un marché de Noël du 26 novembre au 24 décembre dans la cour du Champagnay,
- travail avec les ateliers et boutiques d'artisans de la rue (la Fabric, Bamao Créations, Jana Henkrichova, galerie Pictura..) pour des animations communes durant le mois de décembre,
- vernissage et animations fortes dans la rue prévus le 3 décembre.

Le budget de l'opération est estimé à 6 080 €.

Une subvention a été attribuée par délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2016 à hauteur de 2 000 €.

Afin d'équilibrer le budget de l'opération, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 1 500 €, portant ainsi le soutien de la Ville de Besançon à 3 500 € pour ces animations de fin d'année à Battant.

### III - Commerce et Artisanat aux Chaprais

Pour le quartier des Chaprais, l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» propose son animation de fin d'année «Noël aux Chaprais» du 5 au 25 décembre (jeux à gratter, bons d'achats, animation musicale dans la rue) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Il est demandé, en baisse par rapport à l'année 2015, un soutien de 1 500 € pour l'Association des commerçants des Chaprais.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **4 500 €**, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

## Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur l'attribution de ces subventions aux trois associations pour un montant total de 4 500 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

**«Mme Christine WERTHE** : Comment ne pas voter un soutien à nos commerçants alors que le commerce de proximité est en grande difficulté à Besançon ? Toutefois, j'ai une question quant à la méthode d'attribution de ces aides : Zone Art a obtenu une subvention votée au Conseil de novembre, aujourd'hui nous réinjectons 1 500 €. Sur quelles bases ? Quelle méthode pour l'attribution ? Existe-t-il dans notre municipalité des fiches procédures claires définissant les critères d'attribution des subventions ? Si tel est le cas, je souhaiterais en prendre connaissance.

Le travail de Zone Art est remarquable et mérite d'être soutenu mais cela doit être fait en totale équité avec les autres associations qui nous sollicitent notamment en ces périodes de vache maigre où les finances de nos collectivités sont au plus bas. Vous devez agir avec transparence. L'adjoint au Commerce a indiqué en fin de commission que vous seriez amené à échanger avec les responsables de l'association prochainement. Si cette rencontre a eu lieu, pourriez-vous nous en donner les conclusions ?

**M. LE MAIRE** : Cette rencontre n'a pas eu lieu pour l'instant. Je connais bien l'association Zone Art puisqu'ils sont locataires d'une société que je connais bien également qui s'appelle Aktya. Ces lieux ont trouvé des difficultés pour être loués, il y a un bail commercial précaire qui a été mis à disposition de cette association qui fait un immense travail d'animation. Je crois d'ailleurs que vous ne le contestez pas dans le quartier de Battant. Sachant que si éventuellement il y avait un repreneur, il pourrait partir très rapidement. Je crois qu'ils animent le quartier Battant et je pense que d'avoir des gens qui sont engagés comme ils le sont, c'est bien de les soutenir. Je ne les ai pas encore rencontrés, je les rencontrerai et ils me feront certainement boire de leur fameuse «bistrouille».

**M. Thierry MORTON** : Juste une précision : nous avons deux fois par an -en début et en fin d'année- une rencontre avec l'ensemble des associations de commerçants de quartier qui nous font part de leur projet. Effectivement, nous pouvons rester figés sur des décisions qui sont prises à ce moment-là, les répartitions sont parfaitement claires et si vous assistez à ces rencontres régulières qui ont lieu, je le rappelle, deux fois par an, vous aurez connaissance des arguments qui sont développés avec les associations. Ensuite, l'étude par le Service des budgets et du Commerce nous indique par rapport aux critères établis, les sommes qu'il convient d'allouer.

Pour ce qui concerne plus précisément Zone Art, ils se sont retrouvés effectivement dans une difficulté par rapport à une sous-estimation sur un devis concernant la fête de Noël qui aurait pu mettre en péril un certain nombre d'actions, d'où, j'allais dire, cette relance de demande que nous avons honorée parce qu'il était hors de question que Battant -qui, on le sait, connaît quelques difficultés- puisse se retrouver avec des animations en moins sur Noël. Il venait en plus combler le déficit d'une autre association que nous avons aidée l'année dernière, qui est l'association d'Arènes.

Finalement, on est venu combler le déficit ou l'absence d'animations proposées par Arènes pour le remettre sur Battant. Il y a aussi parfois un peu de pragmatisme, oui, c'est vrai.

**M. Laurent CROIZIER** : Sur le marché de Noël, nous en avons déjà parlé mais je voulais insister sur deux ou trois points. Le marché de Noël à Granvelle -je suis déjà intervenu à ce sujet deux fois les années précédentes- n'a, selon moi, toujours pas évolué et reste toujours d'un intérêt relativement limité et n'est pas la locomotive tant espérée pour attirer les visiteurs au centre-ville. Par contre je ne tiendrai pas le même discours des illuminations animées sur les façades qui contribuent, elles, à mon sens, à donner aux visiteurs vraiment une expérience attrayante, originale et émotionnelle et c'est bien là, à mon sens, la clé.

Venir au centre-ville doit être une expérience différente que d'aller en zone commerciale et là je vous félicite pour l'initiative. Je ne suis pas choqué par le fait que ces illuminations soient sponsorisées. Par contre, 15 000 €, si mes chiffres sont bons -vous pourrez les confirmer ou pas- 15 000 € pour un affichage sur un mois sur une période aussi importante de l'année et pour des affichages aussi gros, ça ne me paraît pas bien cher payé. Donc je vous invite à améliorer tout ça pour l'année prochaine.

**M. LE MAIRE :** Je trouve que dans la période actuelle, trouver des annonceurs qui globalement investissent -ce n'est pas 15 c'est 14, je crois- sur ces projections, je trouve que ce n'est pas mal. Et ce sont tous des annonceurs qui participent à la vie de la cité. J'ai regardé, ça ne m'a pas spécialement choqué. Est-ce qu'il fallait faire plus petit ou plus gros ? En tout cas je n'ai pas eu beaucoup de remarques négatives par rapport à ça. Les remarques que j'ai surtout eues, Monsieur CROIZIER, c'est que c'était «vachement beau !». Et moi je veux féliciter le Service des Relations Publiques et du Commerce qui ont mis cela en place et j'espère bien que l'année prochaine nous allons faire encore un peu plus. C'est quelque chose qui risque de nous différencier. Bien sûr nous n'allons pas faire comme la Fête des Lumières à Lyon, pas tout de suite mais on va aller dans ce sens-là et je pense que c'est intéressant de pouvoir effectivement continuer comme nous le faisons pour la Citadelle, on se fait sponsoriser, mécèner un certain nombre d'opérations. Après, est-ce qu'il fallait 10 centimètres plus petit ou plus gros ? Est-ce qu'on ne pourrait pas juste retenir l'essentiel, c'est que c'est beau.

**M. Laurent CROIZIER :** C'est ce que j'ai dit, ne transformez pas mes propos.

**M. LE MAIRE :** C'est beau et surtout ça fait venir beaucoup de gens à Besançon.

**M. Laurent CROIZIER :** Je l'espère tout autant que vous. Une remarque que j'ai oubliée de faire : j'ai entendu parler du prestataire qui était italien. Est-ce qu'on n'aurait pas pu trouver un prestataire local ? Comment se fait-il qu'on n'ait pas pu choisir du local ?

**M. LE MAIRE :** Honnêtement, je n'en sais rien. N'oubliez pas que c'est le Maire qui choisit le prestataire pour les illuminations. Je crois savoir que c'est quelqu'un avec qui on a l'habitude de travailler, il a déjà fait les illuminations ici, il est certainement le moins cher.

**M. Thierry MORTON :** Nous avons travaillé cela avec l'Office de Commerce sur une consultation et un projet. Ce sont eux qui ont répondu le mieux, le plus précis. Simplement l'année prochaine, premièrement nous renforcerons effectivement comme l'a dit M. le Maire, ce type d'animation. Vous avez raison, Monsieur CROIZIER, je pense que c'est un bon axe sur lequel on se rejoint, il n'y a aucun problème. Je vous ai vu d'ailleurs très émerveillé sur la place Pasteur et nous étions ensemble. C'est extrêmement positif. Deuxièmement, sur les animations, je voudrais redire et comme l'a dit le Maire tout à l'heure, oui, nous ne mettons pas tout sur Noël, nous tenons à ce que Besançon vive avec des événements toute l'année et cessez de comparer avec l'Alsace et Montbéliard qui ont tendance à tout concentrer sur un moment ; ce n'est pas notre cas, nous faisons un autre choix, nous l'assumons. Nous estimons que toute l'année nous devons avoir des événements festifs qui pérennisent la venue de la clientèle sur le centre-ville et pas seulement à un instant T. La dynamique, c'est sur l'ensemble de l'année et pas uniquement sur les fêtes de Noël.

**M. LE MAIRE :** Vous nous dites «pourquoi des Italiens ?». Vous venez de nous dire qu'à Montbéliard c'est magnifique. Vous savez qui depuis 25 ans illumine Montbéliard ? Des Italiens. Vous avez la réponse. Vous ne le saviez pas forcément. Donc les illuminations de Montbéliard sont faites depuis 25 ans par une société italienne.

Par contre, ce que je peux vous dire, comme me le rappelle la Première Adjointe, c'est qu'à Besançon c'est la société BLACHERE située à Apt dans le Vaucluse qui fait ça.

Y a-t-il des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.*